

Décision

Générale

colonial

Décision n° 994 01/10/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 octobre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent radiotélégraphiste Maurin est désigné pour remplir les fonctions d'observateur au poste météorologique de Dikhil à partir du 1er août 1939, en remplacement du sergent Guerbet, rapatrié. Le sergent Maurin aura droit, à compter de cette date, à une indemnité mensuelle de 75 (soixante-quinze) francs.